

## Sur les traces de Belberaud

L'histoire de Belberaud a laissé quelques traces que nous pourrions suivre du paléolithique inférieur avec la civilisation Acheuléenne (400 000 ans avant notre ère), en passant par les Ibères, puis les Romains et les Wisigoths. Ces premières traces sont discrètes, même identifiées de façon indirecte. Les traces relatives au Moyen Âge sont plus tangibles, avec des lieux dits existant encore comme Savignac situé à proximité de l'église, le Village correspondant au centre actuel de la mairie et surtout deux grands domaines : La Tour et Pech Bousoun. Leurs histoires sont riches et méritent qu'on s'y attarde. Nous suivons également les traces des seigneurs qui « régnaient » sur Belberaud, rois, évêque ou bourgeois, riches ou pauvres, toulousains pour la plupart, mais aussi Seigneurs d'Odars, d'Escalquens, rarement belberautins.

### Sur les traces des hommes préhistoriques

Les premières présences humaines sur Belberaud datent de 400 000 ans. Elles ont été découvertes dans le lieu-dit Lamothe, sur les terres du château de la Balme, et de l'autre côté de la route menant à Baziège aux lieux-dits de Ferrat et d'En Germa. Y ont été trouvés de nombreux vestiges, outillages sur galets taillés révélés lors de labours puis étudiés par Mr Joseph Vézian, archéologue émérite, lors d'une prospection pedestre. La nature et la forme de ces vestiges témoignent d'une occupation par les hommes préhistoriques lors de la civilisation Acheuléenne. Cette dernière apparaît pour la première fois en Afrique de l'Est il y a 1,76 million d'années, et disparaît complètement du paysage archéologique il y a seulement 150 000 ans. Elle se caractérise par l'utilisation d'outils dont des pierres taillées en biface ou en hacheurs (taillés proches de la hache) propre à la civilisation de cette période. Ce sont ces types d'outils qui ont été trouvés sur Belberaud. Aucune autre trace préhistorique n'a été identifiée, jusqu'à maintenant, dans notre commune.

### Sur les traces des Ibères, le chemin de la Serre

Les Ibères, contemporains de la civilisation grecque, forment un peuple protohistorique de la péninsule Ibérique, localisé sur la côte est /sud-est méditerranéenne jusqu'à une partie des Pyrénées et la Gascogne. Cette Espagne-là « a poussé sa corne » jusque dans notre région 2 siècles avant JC. Le nom de Toulouse provient de Tolosa, nom d'origine ibérique.

Si les Ibères n'ont pas laissé de trace matérielle sur Belberaud, leur présence dans notre village est identifiée par l'étymologie du chemin de la Serre, « Serre », en langue ibérique signifiant hauteur.

### **Sur les traces des romains**

L'empire romain a occupé notre région à partir du premier siècle avant JC pour donner une civilisation florissante jusqu'à l'arrivée des Barbares, autour des années 400 après JC. Aucun vestige datant de l'époque romaine n'a été encore trouvé sur notre village. Il faut identifier des traces de cet empire encore cette fois-ci de façon indirecte. Ainsi, M. Maurice Bertrand dans son ouvrage «*Juju du Languedoc*» (1) rapporte que les romains utilisaient certains chemins afin de délimiter les centurions. Ces dernières, territoires de grandes fermes, sont des carrés de 710 m de côté, d'une superficie de près de 50 ha donnés aux centurions pour leurs services rendus pendant les guerres. Ces centurions étaient délimitées par des lignes perpendiculaires matérialisées par des chemins comme nous avons vu, mais aussi, des fossés et des éléments de relief.

Les chemins de la Serre et d'En Poutet (route de Fourquevaux actuellement), sont parallèles et distants de 710 m, ils forment les 2 cotés d'une centurie, elle-même fermée par le chemin de la Satte qui leur est perpendiculaire. Cette possible centurie est la seule trace actuelle d'une occupation romaine dans notre village.

### **Sur les traces des Wisigoths, la vallée de Béraud**

Parmi les barbares ayant occupé notre région, on trouve en premier lieu les Wisigoths. Ils entrent en Gaule au début des 400 ans après JC, combattent et refoulent les barbares présents pour créer un véritable royaume s'étalant de la Loire à une très grande partie de la péninsule ibérique. Ils installeront leur capitale à Toulouse de 418 à 507. Les Francs de Clovis les en chasseront, Clovis tuant en combat singulier leur chef Alaric II.

Notre village fut habité par les Wisigoths. Il en héritera même de son nom. Le nom de Belberaud sous sa forme ancienne « Vallis Beraldi » ou « Vallis Beraldt » provient de la contraction du nom latin *Vallis*, la vallée et de *Beraldi ou Beralt* nom d'origine germanique. Ce dernier devait sûrement provenir du nom d'un grand propriétaire Wisigoth sur notre village, peut-être propriétaire de sa totalité. Il possédait également à Odars des terres sur le lieu-dit Pechberaud, Pech signifiant colline, (la colline de Béraud) dont le nom est aujourd'hui perdu et qui se situait en haut du chemin de la Satte, versant Odars (2).

Le nom de Belberaud sous sa forme ancienne commence à apparaître dans les textes en 1313 dans l'officialisation de l'appartenance du prieuré de Vallis Beraldi (Belberaud) au prieuré de La Daurade (3). Le nom Belberaud commence à prévaloir sur celui de Savinhac/Savignac. Ce dernier est l'appellation d'un hameau situé à proximité de l'église et

qui lui donnera son nom. Dans le Pouillé, registre ecclésiastique daté de 1538, les 2 noms Savinhac et Belberaud figurent accolés.

## **Sur les traces du Moyen Âge**

Au Moyen Âge, les communes n'existaient pas encore. Cette notion administrative n'apparaîtra que le 12 novembre 1789, date à laquelle l'assemblée nationale constituante décrètera qu'*«il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne »*. Belberaud était alors organisé selon plusieurs structures : la paroisse, le consulat et les seigneuries.

La paroisse de Belberaud est officialisée en 1314, ce statut est gravé sur une plaque de marbre près du chœur de l'église avec le nom de son premier curé, Bernard de Planharo. A cette époque, notre église portait le nom de « Saint Jean de Savignac.», du nom du hameau médiéval de Savignac qui devait entourer l'église sur le côté Est et qui s'est réduit au fil des temps au profit du village de Belberaud à 1km de là (4).

Au cours du 12<sup>ème</sup> siècle, apparaît le consulat constitué d'un collège d'élus qui est la représentation des habitants auprès des autorités (seigneurs ou roi). Le consulat le plus célèbre dans la région est celui de Toulouse, le Capitoulat avec ses Capitouls. A Belberaud, s'il existait, il devait être constitué de une ou deux personnes puisqu'à Odars ils étaient deux consuls à administrer le village (2).

Dans le Midi, fréquemment, la paroisse et le consulat avaient les mêmes frontières. Il est fort possible que ce soit le cas pour Belberaud et que ces mêmes frontières délimitèrent notre village. Elles correspondent pour la plupart à des « frontières naturelles » : l'Hers au sud, le ruisseau de Troy et la colline au nord pour la séparation avec Odars, le chemin de Troy pour Escalquens à l'est, le ruisseau de Passet à l'Ouest avec Montlaur.

Ces limites ne furent sûrement pas dessinées par les seigneuries car elles étaient plusieurs à diviser Belberaud certaines s'étalant sur plusieurs villages.

Certains lieux dits ou seigneuries de Belberaud ont leur propre histoire que nous allons essayer de découvrir.

### **Savignac**

Après la conquête romaine, l'habitat apparaît organisé en grands domaines (fundus) rassemblés autour de la villa dont le propriétaire, à l'époque féodale, deviendra souvent le seigneur. Le nom de ce propriétaire, suivi du suffixe -acus ou -acum, sert en général à désigner le domaine. De ces domaines dérivent les localités dont le nom se termine aujourd'hui en -ac.

Dans la plaine entre Garonne et Hers, on peut localiser ces grands domaines en suivant ces suffixes. C'est le cas par exemple sur les coteaux de l'Hers du fundus Orontiacus autour de

Corronsac et Rebigue, et sans doute aussi du fundus Sabiniacu, Savinhac, qui deviendra Belberaud au Moyen Âge (5). Ce fundi était très probablement localisé dans la zone où fut bâtie l'église. En effet, cette dernière porta et porte encore dans certains documents officiels, le nom de Saint Jean de Savignac (ou Savinhac).

Probablement, l'église de Belberaud a commencé à être construite autour de l'an mille peut-être par des bénédictins ou des moines en charge de porter la bonne nouvelle chrétienne et de défricher les terres et abattre les bois. Pour aller plus loin, vous pouvez lire l'histoire de l'église de Belberaud ainsi que la description de son architecture dans deux articles publiés sur le site de la municipalité, Belberaud.fr, dans la rubrique le patrimoine.

### **La Place/Le village**

Jacques Gironce, dans son ouvrage « Le canton de Montgiscard, Eglises et chapelles de la Haute Garonne » (6) mentionne le hameau dénommé La Place ou Village. Il est situé à l'actuel centre du village autour de la mairie. Les chartes du Moyen Âge consignées dans les archives municipales de Toulouse dénomment ce hameau « *ville antique* ». J Gironce, avance que le plan orthogonal de ce hameau, fait donc de voies perpendiculaires, pourrait correspondre à une bastide. Mais, il souligne aussi que l'indication « *ville antique* » indiquerait plutôt un « *castrum* », autres types de fortification.

### **Domaine de la Tour**

Au début du 13<sup>ème</sup> siècle, Montgiscard était une seigneurie appartenant aux Comtes de Belbèze, vassaux du Comte de Toulouse, dont Raymond VI. Des terres situées à Belberaud leur étaient alors rattachées. Mais, Mafre de Belbèze, Seigneur de Montgiscard, trahit son cousin et seigneur, le comte Raymond VI dans sa lutte contre Simon de Montfort, sa seigneurie lui fut confisquée en août 1211 au profit du domaine Comtal de Toulouse. A la mort de Raymond VI en 1249, Montgiscard passa avec le comté de Toulouse en la possession d'Alphonse de Poitiers puis dans le domaine royal de France (7). Leurs terres belberautes relèvent donc à partir de 1271 du roi de France.

Mais les rois de France ne les gardèrent pas longtemps dans leur giron. En effet, la seigneurie royale de Belberaud fut vendue par le dernier roi capétien Charles IV le Bel en 1341, à titre de récompense pour ses faits d'armes, à Mr Bertrand de Morlas, damoiseau et élu 4 fois capitoul en 1328, 1332, 1337, 1344 (8).

Mais le Roy Philippe le Bel avait antérieurement promis aux habitants de sa seigneurie de Belberaud de « *ne jamais être hors de sa main* ». Aussi, la communauté de Belberaud obtint du roi Charles IV le Bel quelques avantages et une charte des coutumes en dédommagement de cette vente.

Le nouveau seigneur, pour obtenir l'aveu des habitants à la vente qui lui a été consentie, concède aux consuls et à la communauté, services, libertés en franchise et leur reconnaît divers droits rendus en leurs faveurs à certaines prérogatives. (9, 10).

Il semblerait que la totalité de la seigneurie Belberaud ne fut pas vendue par le roi à M. de Morlas. En effet, comme on le verra plus loin, en 1723, il est décrit que le roi de France vendit au Maréchal Belle Isles, Charles Auguste Fouquet, sa seigneurie de Belberaud.

Bertrand de Morlas était, en 1342, lieutenant du sénéchal de Toulouse Agout de Baux et fut fait prisonnier à la bataille d'Auberoche qui opposa le roi de France contre les anglais au début de la guerre de 100 ans. Les dépenses de la guerre et les dévastations effectuées dans ses domaines paraissent avoir précipité la ruine de la famille qui se sépara quelque temps après, de ses biens comme son hôtel de Toulouse au profit du collège de Saint-Martial, de son fief d'Auzil au profit des exécuteurs testamentaires du cardinal de Périgord pour l'établissement du collège du même nom (11).

La seigneurie de Belberaud, terres, bâtiments et possessions nobles, droits et devoirs seigneuriaux fut alors vendue à Pierre de Monteruc. Ce dernier, le 8 octobre 1376, acquit également des terres belberautines que détenait le seigneur de Montlaur, Germain de Mauriac (6). L'origine de ces terres se situe lors de la saisie des terres de Maffre de Belbèze par Raymond VI qui en céda une partie à sa fille avec le domaine de Montlaur.

Pierre de Monteruc, Pierre de Selve de son vrai nom, est né à Monteruc en Limousin et appartient à une famille de moyenne noblesse. Il fait des études de droit à l'Université de Toulouse puis est ordonné prêtre. Il est neveu par sa mère d'Etienne Aubert qui fut nommé Pape sous le nom d'Innocent VI en 1352. Sa carrière et sa richesse prirent alors une autre ampleur. En 1355, il devint évêque de Pampelune où il ne se rendit jamais, puis cardinal-prêtre de Sainte Anastasie à Rome. Il résidera à Avignon dans la cité papale puis à Rome lors du retour des papes dans cette cité. Il y mourut en 1386.

Riche, Pierre de Monteruc décide dès 1375 de fonder un collège à Toulouse qui sera ouvert le 4 février 1382 sous le nom du Collège Sainte Catherine. Ce collège, qui accueillera des



Pierre de Selve, dit Pierre de Monteruc

étudiants et des prêtres dans 24 chambres, se situait au niveau de la rue Gambetta actuelle et de la rue Saint Rome. On peut encore actuellement voir les vestiges de ses murs dans la cour intérieure de l'hôtel Crowne Plaza.

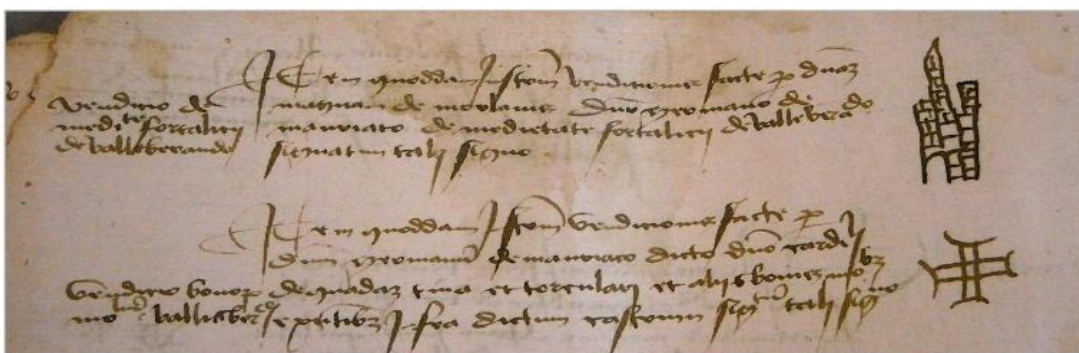
Le collège Sainte Catherine subit plusieurs modifications lors des guerres de religion, perd de son influence et de son importance au cours du temps pour enfin être détruit lors de la révolution.

Pour assurer la subsistance du collège, Pierre de Monteruc le dote de sa seigneurie de Belberaud, le château de la Tour, à Ramonville de la ferme de Cinquante, mais aussi d'autres biens à Castanet et Auzeville.

A la révolution, le domaine de la Tour et ses terres deviendront bien nationaux et seront vendus à un homme de loi toulousain, Mr Roucoule.

Le premier document trouvé décrivant le domaine de la Tour et ses propriétés foncières est le compois de 1659: un fort comme une tour bâtie en briques avec des canaux tout autour, une muraille avec un grand fossé. A l'intérieur de cette enceinte se trouve une basse-cour, une vigne et des terres. La superficie du bâtiment est de 10,186 ares (près de 1000 m<sup>2</sup>) et les terres le jouxtant s'étendent sur 1,7 ha. Le domaine détient également sur le village 9 pièces de terres pour une surface de 25,4 ha, 3 prés pour une surface de 8,5 ha et un bois de 4,7 ha.

Camille Lacroix, dans sa thèse (12) cite un registre de 1451, avec le dessin d'une tour-porte maçonnerie en regard d'un item, évoquant la vente de la moitié de la fortification de Belberaud. Ce dessin permet d'évoquer le caractère défensif de l'espace concerné par l'acte de vente. Une croix symbolise le mécanisme du pressoir évoqué dans l'acte suivant (13). Voir ci-dessous le registre concerné.



Figuration du fortalicium de Belberaud en regard de l'énoncé de l'acte de vente de la moitié de la fortification (13).

Ce fort peut correspondre à celui de la Tour qui est qualifié comme tel dans le compois de 1659. Mais aucune certitude n'existe sur cette localisation. Ce fort peut également être localisé dans un autre domaine, celui de Pechbousoun.

## Pech Bousoun

Nous avons vu dans le chapitre précédent que certaines terres de Belberaud étaient la possession des seigneurs de Montlaur et qu'elles furent achetées par Pierre de Monteruc. Un autre grand propriétaire indépendant de ce village, Miquel de Rous, détenait également des terres sur Belberaud. Elles étaient intégrées dans un ensemble beaucoup plus grand, l'alleu de Pech Bousoun. Un alleu est une terre dont le possesseur ne doit pas d'hommage ou de reconnaissance à un seigneur, il ne doit donc payer aucune redevance seigneuriale.

L'alleu de Pech Bousoun s'étendait le long de l'Hers, de l'église de Saint Jean de Savignac (Belberaud) jusqu'à celle de Maraval et d'une partie de Deyme. Certains documents notent la présence d'un fort défensif surplombant Montlaur, en haut du chemin actuel de l'église. Un chemin descendant en pente raide côté Montlaur, vers la départementale de Baziège, porte le nom de chemin de Pepouzou rappelant fortement le terme Pech Bousoun. Ces informations situent donc le centre de ce domaine sur la frontière actuelle entre Belberaud et Montlaur. Le compois de Montlaur daté de 1625 décrit un moulin à vent au lieu-dit appelé Pech Bouzou. Ce moulin existe encore, il est toujours bien visible sur Montlaur en haut de la colline desservie par le chemin de l'église de Belberaud.

Le 17 novembre 1238, Miquel de Rous vend son alleu de Pech Bousoun à de Peire de Daux, prieur de la Daurade. Ce domaine comprend des terres, des prés, des bois et des droits éminents, mais aussi des serfs : Peire de Peiro-Gourg, Bernat Terreno, Guilhem Testofort et leur famille. L'acte de vente explicite bien que parmi les éléments vendus figurent ces 3 familles de serfs avec leur tenure (*tenencie*), leur casalage (*casalagia*) et leurs descendances (*progenies*). Ces serfs, dont les services semblent liés à la détention d'une terre appelée casalage, sont établis dans des casales, enclos d'environ 12 à 15 ares dans chacun desquels se trouvent une maison, un jardin et des terres contigües. En échange de la concession de ces tenures, ils doivent travailler à la mise en valeur des domaines. Ils sont parfois astreints à des corvées pour le compte de leurs maîtres. Sur ordre de Miquel de Rous, les 3 hommes, Peire de Peiro-Gourg, Bernat Terreno, Guilhem Testofort, prêtent l'hommage servile (*hominium*) au prieur de la Daurade, auquel ils jurent fidélité sur l'évangile (14).

Le Prieur de la Daurade accentue par cet achat sa présence sur Belberaud puisque l'église Saint Jean de Savignac lui était déjà rattachée depuis 1190 (voir article sur l'histoire de l'église sur Belberaud.fr). L'église de Belberaud appartient au prieuré de la Daurade pendant plusieurs siècles jusqu'au moins 1750 puisque, encore à cette époque, le Prieuré de la Daurade recevait sous forme de dime, 1327 livres provenant des églises de Belberaud et de Montlaur. Ce prieuré fut interdit par la révolution française en 1790 et devint alors bien national ainsi que notre église. Quant aux biens vendus par Miquel de Rous au prieuré, il semblerait que ce dernier s'en dessaisit car le domaine de Pech Bousoun apparaît dans d'autres mains quelques siècles après.

## Sur la trace des seigneurs de Belberaud

### Les seigneuries

Le roi ne pouvant défendre et administrer seul son royaume, il le partage avec des vassaux qui eux même peuvent le partager avec d'autres vassaux et ainsi de suite jusqu'à une unité de territoire, le fief que le seigneur administre directement (2). Belberaud est divisé en plusieurs fiefs, certains à cheval sur plusieurs communes.

Les seigneurs étaient soumis au droit féodal envers leur bailleur, leur seigneur suzerain, le plus haut en hiérarchie étant le Roi. Un fief peut être baillé en roture moyennant une redevance d'argent, mais aussi être acheté. Dans ces 2 cas, le seigneur exploite directement la seigneurie d'où le nom de seigneurie directe, comme c'est le cas pour celles de Belberaud. Ces seigneurs peuvent imposer à leurs inféodés toute une série de droits féodaux très rentables pour lui. Les plus courants sont les banalités : le seigneur a le monopole de certains équipements qu'il met à disposition moyennant redevances : fours, moulins, pressoirs, forges. Il peut également faire valoir un droit de corvée, très impopulaire, un droit de boucherie, de péage... Ces droits, nombreux, ne sont pas appliqués de façon homogène dans les diverses seigneuries. Dans tous les cas, ils pèsent sur les populations et rapportent suffisamment aux seigneurs pour rendre une seigneurie très attractive.

Les seigneuries octroient d'autres droits aux seigneur : des droits de justice, rôle assez voisin de celui des justices de paix qui pouvaient être délégués à des juges moyennant finance mais qui permettaient de percevoir diverses amendes, confiscations et d'autres droits comme le droit de sang, d'épaves, droit de chasse et de pêche...

Enfin, les seigneuries s'accompagnent de droits honorifiques comme celui d'avoir seul un banc dans le chœur de l'église et bien d'autres recherchés pour le prestige.

Il n'y a pas de noblesse de robe ni d'épée sur Belberaud. Pourtant, des droits seigneuriaux y furent détenus, par des bourgeois, capitouls pour certains, qui investissaient dans ce type de droit pour un bénéfice matériel mais aussi pour le prestige du titre de seigneur. Ils se faisaient alors appeler « écuyer », terme qui définissait alors le rang de noble.

Qui dit investissement, dit transaction. On verra ci-dessous que ces transactions ne manquaient pas. Les titres de noblesse s'achètent, se vendent pour des raisons essentiellement pécuniaires. Un véritable Monopoly, mais pas uniquement à l'échelle de notre village, mais à celle de la région entière si ce n'est le royaume de France. Il faut dire que les droits seigneuriaux pouvaient rapporter de l'argent. Normalement, les petites gens trouvaient en échange une protection. Mais cette dernière ne pesait pas lourd par rapport aux devoirs multiples qu'ils devaient rendre. De plus, à partir du 17<sup>ème</sup> siècle, ces petites

gens commencèrent à s'ouvrir, à s'instruire. Et quand la révolution arriva dans nos contrées, elle s'imposa très facilement.

L'ouvrage « Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais (1553-1789), étude juridique et historique » de Jean Ramière de Fortanier (15), donne un éventail de la noblesse belberautine pendant cette période. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de données faisant le lien entre le Moyen Âge et la période traitée par cet ouvrage.

### **Familles Izalguier et de Voisins**

Les premiers seigneurs de Belberaud (coseigneur réellement puisque se partageant le même bien) signalés dans cet ouvrage se situent dans les premières années de 1500, Bertrand Izalguier, seigneur de Clermont et Pierre de Voisins seigneur de Bouïsse. Ils sont propriétaires du fief de Pech Bouzou et le vendirent à Pierre Decos.

La famille Izalguier est une des fortunes les plus importantes de la région toulousaine. Une de ses branches fut détentrice d'une seigneurie d'Odars avec pour épiscentre le château de Juillac. Si elle a été fortunée, dès le 15<sup>ème</sup> siècle cette famille semble avoir perdu beaucoup de ses biens et était sûrement à la recherche de subsides en vendant ses biens belberautins.

Pierre de Voisins est qualifié dans cet ouvrage seigneur de Bouïsse. Les Voisins sont une grande famille qui régna sur Blagnac et Cornebarrieu. Au début du 16<sup>ème</sup> siècle, deux nobles portant le même nom et prénom, Pierre de Voisins, sont notifiés sur le Nobiliaire toulousain dont un, baron de Blagnac, propriétaire de biens à Odars également. Il est fort probable que ce soit ce dernier qui céda des terres à Pierre Decos.

### **La famille De Cos**

Les de Cos, ou Decos, forment une famille déjà mentionnée dans des textes relatifs au Moyen Âge et sont des marchands anoblis par le capitoulat. Les capitouls sont les magistrats qui administrent la ville de Toulouse du Moyen Âge jusqu'à la révolution. Ils étaient élus chaque année par les différents quartiers de la ville (Capitoulat) pour constituer le conseil municipal. Hugues De Cos, marchand, est le premier de la famille à être capitoul en 1504, mais il n'est pas mentionné comme étant seigneur de Belberaud. Pierre De Cos, écuyer, seigneur de Belberaud mais plus spécifiquement de Pechbouzou est capitoul sur 2 années, 1603 et 1618. Son fils, Claude Decos, avocat, seigneur de Belberaud est capitoul en 1640. Il est enterré au musée des Augustins à Toulouse en 1652. Pour cela, il légua 1500 livres aux Augustins afin d'être enseveli en la chapelle N D de Pitié, sépulture de ses ancêtres (16).

Le compois de Montlaur de 1625 fait état des biens possédés par Pierre De Cos dans ce village: 3 bordes basses, 3 métairies dont une avec un moulin pastelier, 1 borde haute avec un moulin à vent situé sur le domaine de Pechbouzou, 26 pièces de terres, 4 prés, 4 vignes 3 bois dont 1 à Puméja.

Le compois de Belberaud de 1659 décrit une belle demeure qui se situe au lieu-dit Sainte Adrenille située en face du domaine Assezan. Elle appartient à la Damoiselle Marie de Born, veuve de M. Decos. Cette demeure est constituée de 2 corps de maisons bâties en briques avec des granges sur 1200 m<sup>2</sup>, un escuvier qui désigne une poterie en terre cuite ou une jarre pour le vin ou l'huile, de petites loges et une grande basse-cour de 500 m<sup>2</sup>. Le tout est ceinturé par une muraille



Pierre Decos, peint par Jean Chalette, Musée des Augustins, Toulouse

surmontée d'une tour sur un de ses côtés. Sur cette propriété se trouve un puits, un verger sur 6870 m<sup>2</sup>, une petite vigne à muscat et des terres sur 5,88 ha. Marie de Born détient également dans cette zone frontière avec Montlaur deux maisons en solier dont une avec une tour qui sert de garde, un moulin pastelier, un four, un jardin, un airal, une terre, une vigne et un taillis, l'ensemble s'étendant sur 7,6 ha. Elle détient également sur Belberaud 6 pièces de terre représentant une superficie totale de 11,4 ha et 2 bois pour une superficie de 1,4 ha.

Jean Ramière de Fortanier, dans son ouvrage note que Bernard Decos, le 23 février 1675, dénombre les biens de sa seigneurie, le fief de pechbousoun, chevauchant Montlaur, Deyme et Belberaud, ils rapportaient alors une censive de 8 livres d'argent, 4 setiers de blé 3 pipotes de vin de 18 pégats chacunes (15).

Jusqu'à 1675, la famille De Cos possédait leur seigneurie de Pech Bousoun et donc une partie de Belberaud. François et Paul-Louis Decos, écuyers dénombrèrent leurs biens nobles le 4 avril 1689 devant les capitouls. Mais jusqu'à quelle période possèdent-ils une seigneurie sur Belberaud ? Selon Jean Ramière de Fortanier, jusqu'à ce que la famille Du Laur leur achète (15), probablement vers 1689.

### **La famille Dulaur**

La famille Dulaur compte parmi ses membres divers juristes, avocats en parlement et conseillers au présidial de Toulouse, ainsi que des représentants de la petite noblesse languedocienne (17).

Bernard Dulaur, bourgeois ayant exercé la charge de Capitoul en 1555, fut anobli ainsi que ses descendants en ligne directe, anoblissement plusieurs fois confirmé depuis (18).

Si Bernard Dulaur fut anobli de par son statut de Capitoul, c'est son fils Pierre qui est nommé seigneur de Belberaud. Il est avocat, écuyer, et dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls le 2 avril 1689 et en 1691 même s'il n'est pas Capitoul lui-même. Cette famille résidera à Belberaud jusqu'à la révolution.

Si effectivement cette famille posséda une seigneurie sur Belberaud, la succession proprement dite des De Cos en leur faveur comme le suggère Jean Ramière de Fontanier n'a pu se faire à la fois sur les biens et le titre de seigneur. Seul le titre a pu être cédé par les Decos aux Dulaur. Quelques indices nous permettent de l'envisager :

- D'abord, la présence des 2 familles sur notre village est concomitante. Les Dulaur sont présents à Belberaud dès 1659 puisque la présence de Pierre De Laur (Dulaur ou Du Laur selon les orthographes), docteur avocat à la cour est relevé dans le compois.
- Leurs biens ne correspondent pas à ceux des Decos. Leur propriété est plutôt petite, faite d'une métairie en solier avec sol, jardin, terre, vigne, appelée la métairie de Mourier, sur une superficie de 7,3 ha. Cette métairie se situait sûrement au lieu dit les Amouriers aujourd'hui. Les biens agricoles sur Belberaud étaient constitués d'une pièce de terre de 7 ha, d'un pré de 0,5 ha et enfin d'un bois de 180 ares. Tous ces biens sont établis à Belberaud sur un site totalement différent de Pechbousoun, fief des De Cos.
- Enfin, ce qui fait penser à la session du seul titre est le fait que les 2 familles semblent en conflit pour son usage. En effet, il est noté dans les archives départementales de l'Aude qu'en 1682 : « *Pierre Dulaur coseigneur de Belberaud demandeur à ce qu'il soit fait inhibitions et défenses au sieur Bernard de Cos et ses descendants de prendre la qualité de seigneurs de Belberaud et qu'il soit ordonné que les armes des enfants du suppliant comme héritiers du noble Jean de Cos resteront apposées tant dans la chapelle Notre Seigneur de Belberaud qu'aux fenêtres de l'église* » (19).

Jean Ramière de Fontanier qualifie les Du Laur comme des petits gentilshommes très pauvres qui « *pendant tout le 17<sup>ème</sup> siècle s'efforcèrent de se faire rendre, comme coseigneurs directs, hommagers du Roi, dans une terre où celui-ci était seul justicier, les honneurs réservés à la haute justice : droit de banc, prééminence sur les consuls. Ils portèrent leur réclamation devant les tribunaux en 1690, 1692, 1700* » (19).

Les Dulaur participent à la vie belberautine. Ils sont enregistrés dans les registres paroissiaux comme témoins lors de mariages, baptêmes et décès. Les événements catholiques concernant la famille sont réalisés en l'église de Belberaud :

- les mariages en 1740 entre Jean François Pader et Calixte Dulaur sœur de Pierre Dulaur, seigneur direct de Belberaud et fille de François Dulaur ; toujours en 1740 mariage entre Pierre Joseph Dulaur et Marie Martin ;

- les baptêmes des 7 enfants de François Dulaur : François en 1697, Mathieu-Joseph en 1706, Pierre-Joseph en 1707 et Calixte en 1710 ; des enfants de Pierre Dulaur: Jacques Marie en 1729, Louis Pascal en 1731, François Calixte en 1733, Françoise en 1735, Françoise Rosalie en 1738, Bertrand Marie en 1741 et enfin Jacques en 1742 ;
- et enfin les décès, comme celui de François Dulaur coseigneur à l'âge de 77 ans en 1735 et de ses fils Pierre Joseph en 1747 et Mathieu-Joseph en 1755.

On trouve trace de Louis-Pascal Dulaur, fils de Pierre Dulaur, seigneur de Belberaud et de Montlaur et de Dame Germaine Hubert, descendante d'une éminente famille de marchands horlogers toulousains, qui se sont mariés en 1728 à l'église Saint Etienne de Toulouse. Ce Louis-Pascal est capitaine de marine marchande et semble avoir parcouru le monde (17).

Tout ne semble pas simple dans cette famille. En 1750, Dame Marie Martin, veuve de « noble Pierre-Joseph Dulaur », agissant en qualité de tutrice de « noble François Germain Dulaur » son fils, demande contre « noble Pierre Dulaur » coseigneur de Belberaud en division le partage de certaines censives féodales de 2 setiers de blé résultant d'un acte de bail du 9 mars 1740.

Autres problèmes de succession, en 1775, Dame Claudine Neyrold, veuve de Louis-Pascal Pech Dulaur, capitaine de marine marchande, qui est sa donataire, requiert l'insinuation, dans les registres de la sénéchaussée, du testament nuncupatif du défunt noble François Dulaur, coseigneur de la directe de Belberaud et de Montlaur à cause de la réserve de substitution qu'il contient.

Il semblerait que les maigres ressources de la famille soient difficiles à partager (17).

Cette famille finit par se défaire de ses biens dans la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle comme nous l'apprend Jean Ramière de Fontanier dans son ouvrage. Le premier, Pierre Dulaur fut contraint de vendre sa portion de seigneurie à M. de Campunaut le 20 décembre 1743. Il note aussi que les Dulaur aliénèrent leur seigneurie directe aux Campunaut puis à l'ancien capitoul JB Péméja (hommage le 12 mai 1752), et sans doute aussi en faveur de Barthélémy Mendouse qui dénombra le 21 juillet 1772 quelques fiefs à Belberaud. Ils conservèrent une petite partie de leur directe puisque en 1773 Raymond Pader, fils de Calixte Dulaur et de Jean François Pader, en est décrit comme propriétaire.

### **La famille Campunaut, seigneur de la Balme**

Nous avons vu précédemment qu'au début du 13<sup>ème</sup> siècle, Montgiscard était une seigneurie appartenant aux Comtes de Belbèze, et qu'elle leur fut confisquée au profit du comte de Toulouse puis du roi de France. Une partie de Belberaud appartenant à cette seigneurie fut vendue par Philippe VI de Valois de la seigneurie royale à Mr de Morlas pour devenir le domaine de la Tour. Mais une autre part resta dans le domaine royal jusqu'en 1719, date à laquelle le Roi la céda au Comte de Belle-Isle, Charles Louis Auguste Fouquet, en échange de la baronnie de Beaucaire. Le 27 novembre 1723, d'après le Registre des délibérations du

conseil municipal d'Ayguesvives, le Comte de Belle-Isle vend pour 40.000 livres les terres de Montgiscard à deux anciens capitouls : noble Jacques de Martin (1675-1745), seigneur direct du lieu d'Ayguesvives, et Jean Raymond de Campunaut qui obtint ainsi la partie de la seigneurie comportant Belberaud.

Jean Raymond Campunaut est un toulousain issu d'une famille bourgeoise de cette ville. Il fut anobli par le Capitoulat en 1718. Le nobiliaire toulousain le qualifie écuyer, seigneur de la Balme. Ils achètent une partie de la seigneurie des Dulaur en 1743 pour agrandir la leur.

L'étude de la Matrice Foncière de 1791 fait état des biens possédés par les Campunaut à Belberaud: 95 ha de terres, le château de la Balme et ses bâtiments plus un autre bâtiment et une maison. Une très grande partie de ces biens dont tous les bâtiments, château compris, ont été vendus au cours de cette année à un homme de loi toulousain, Mr Roucoule.

### Jean de Boyer

Jean de Boyer, Capitoul en 1656, fait partie d'une grande famille toulousaine. Michel Besson, dans son ouvrage sur Odars (2) retrace l'itinéraire de cette famille et remonte jusqu'à 1274 sur les traces de Raymond de Buxi dont le nom évoluera en Boys puis en nom français de Boyer. Pas moins de 14 capitouls différents sont dénombrés dans cette famille. M Besson note un Jean de Boyer en 1663, docteur et avocat à la cour domicilié à Toulouse et son fils, en 1679, domicilié au même endroit que son père, avocat au Parlement, seigneur d'Audars (Odars), de Baziège et de Belberaud. Le compois d'Odars de 1682 décrit Jean de Boyer, propriétaire du château de Juillac, mais aussi de 3 maisons, 1 métairie et 42 parcelles, soit 92,5ha.

Armoiries de la famille De Boyer  
Documentation Association ARBRE



Le compois de 1659 de notre village nous informe qu'un Maître Jean de Boyer docteur et avocat au Parlement de Toulouse détient à Belberaud un seul pré « à la rivière de l'ers ». Mais, qui est propriétaire, le père ou le fils ? Dans tous les cas, le compois de 1659 ne qualifie pas de Boyer seigneur de Belberaud.

Nous n'avons pas d'information sur le nombre de biens qu'aurait possédés Jean de Boyer à Belberaud hormis ce pré, pas plus, d'ailleurs, sur le détail de sa seigneurie. Mais le village héritera de son blason, tiré de ses armoiries et de son nom Boyer, pour Bouvier, le taureau.

## Les Escalquinois

Dans le Compois de 1659, on peut lire que Maistre Bernard de Thomas, conseiller du Roy à la cour du parlement de Toulouse, seigneur de Belberaud, possède une métairie basse en toit de tuiles avec sol, jardin, escuvier, terre, vigne, pigeonier, ayral, au lieu-dit A la Rivière, actuel lieu-dit Les Blanchis. Cette propriété fait séparation entre Escalquens et Belberaud. En supplément de cette métairie il détient une terre et 2 prés dans la même zone.

Bernard de Thomas est coseigneur d'Escalquens avec 7 autres. La part de seigneurie qu'il détient sur Belberaud doit être liée à celle d'Escalquens. En effet, la famille de Thomas vendit à la fin du 17<sup>ème</sup> à la famille d'André, famille capitulaire, sa seigneurie d'Escalquens, mais aussi sa part de seigneurie de Belberaud (15). La famille d'André en sera propriétaire jusqu'à la révolution.

## La révolution, la fin des seigneuries

La révolution française abolit les seigneuries. Les seigneurs belberautins disparurent du village. Toute la noblesse roturière, comme les Campunaut, vendit ses biens. La révolution passée, aucun noble ne revint dans notre village lors de la Restauration. Il en était définitivement fini de cette organisation. Mais la plupart des belberautins continuèrent de travailler pour les autres : pour des bourgeois ou gros propriétaires. (Voir l'article consacré aux agriculteurs sur le site Belberaud.fr.)

## Sur la traces de nos maires

Avec la révolution apparaît une nouvelle organisation qui s'appuie sur une municipalité et un maire dont le premier à Belberaud fut Mr Jean Louis Dumasbon.

Vous trouverez ci-dessous la retranscription d'un tableau accroché au mur de la mairie nommant tous les maires de notre commune.

Dumasbon Jean Louis	1790-1791
Barthère Jean	1791-1792
Roch Antoine	1792-1795
Roch Jean	1795-1797
Rigal François	1797-1800
Dumasbon Jean Louis	1800-1803
Denojeant Mathieu	1803-1806
Cizes Jean Joseph	1806-1813
Guitard Florentin	1813-1815
Mezamat Henri	1815-1815
Guitard Florentin	1815-1821
Mezamat Henri	1821-1830

Dannes Joseph	1830-1837
Lamothes Pierre	1837-1867
Lamothes Jean Gustave	1867-1904
Lamothes Jules	1904-1923
Lamothes Gustave	1923-1953
Gourg Jacques	1953-1977
Perimony Hugues	1977-1989
Serville Jacques	1989-1995
Garrigues Michèle	1995-2020
Sorroche Rafael	2020

## **Bernard Fabre**

### **Références bibliographiques**

1 : Juju du Languedoc, Maurice Bertrand, TDO éditions, 2020.

2 : Odars en Lauragais, une si longue histoire, Michel Besson, Au près de Pyrène, Bagnères de Bigorre.

3 : Sainte Marie « La Daurade » à Toulouse, Jacqueline Caille, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2006.

4 : Dossier d'étude d'un monument patrimonialisé : l'église de Belberaud Master 2 Patrimoine et Musées, Nicolas Lerbey.

5 : Le Fait communal dans la banlieue de Toulouse, une approche historique et géographique, Jean Coppoliani, Petite bibliothèque n°106, Association les amis des archives de la Haute Garonne.

6 : Le canton de Montgiscard, Eglises et chapelles de la Haute Garonne, Jacques Gironce, Editions Empreintes, 2005.

7 : Thèse C Lacroix : AD31, Br 4°355 : Monographie communale par Carrié, 1886.

8 : Nobiliaire toulousain T2, p187

9 : Jean Ramière de Fortanier: Chartes de franchise du Lauragais. Paris, Librairie du Recueil Sirey. 1939, Société d'Histoire du Droit. Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la Révolution.

10 : Juju du Languedoc, Maurice Bertrand, TDO éditions, 2020, Archives Départementales E 599.

11 : Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Auteur : Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres (Toulouse), Imprimerie Douladoure (Toulouse)/Privat, 1906.

12 : La défense collective en Toulousain à la fin du Moyen Age (vers 1350-vers1550), Camille Lacroix, Thèse soumise en le 14 septembre 2018, Université Toulouse - Jean Jaurès.

13 : Liève des oublies de Belbéraud, 1451, AD31, 15 D 23.

14 : Charme du passé, Montlaur au 13<sup>ième</sup> siècle et l'église Notre Dame de Maraval, Pierre Gérard, Mémoire de la Société Archéologique du Midi de la France, Tome LI, 1991.

15 : Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais (1553-1789), étude juridique et historique, Jean Ramière de Fortanier, librairie Marqueste, Toulouse, 1932.

16 : Catalogue des collections des sculptures et épigraphie du Musée de Toulouse, Henri Rachou, imprimerie Privat, Toulouse, 1912.

17 : L'avènement d'une « bourgeoisie au long cours ». Itinéraires de capitaines de navire toulousains au XVIIIe siècle. In: Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 126, N°288, Candelon-Boudet Frédéric, 2014, Mémoires de Toulouse. pp. 395-414.

18 : AD31, C 501, 23 mai 1700, n° 401, confirmation des titres de noblesse à noble François Dulaur, coseigneur de Belbéraud.

19 : Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Aude, Archives Civiles. Série B. Tome second. Rédigé par Mrs Mouynès et Dupond, Archivistes. Carcassonne, Imprimerie Labau, 1891.